

BRON



■ Les élèves de 5^e, 4^e et 3^e et certains de leurs professeurs ont couru pendant 45 minutes, mardi après-midi. Photo K. FERNANDEZ

Au collège Théodore-Monod, plus de 600 collégiens et écoliers courent pour la bonne cause

Pour la 3^e année, les collégiens de Théodore-Monod se sont mobilisés pour l'association Courir pour elles. Mardi, près de 600 jeunes ont pris part à ce nouveau cross solidaire. Grande nouveauté, les collégiens ont été accompagnés cette année par les élèves de CM2 des cinq écoles alentours. Pour chaque tour effectué (500 mètres) et pendant 45 minutes, les élèves en binôme fille-garçon rapportent de l'argent à l'association via un sponsor qu'ils ont eux-mêmes dû trouver. Comme au mois de mars, le maire, Jean-Michel Longueval (PS), a aussi chaussé ses baskets pour effectuer la course aux côtés de nombreux professeurs et même de quelques parents d'élèves. Pour la principale de l'établissement, Marie-Agnès Voisin, « l'idée est avant tout de participer et de courir ensemble pour une cause commune. Il est important d'impliquer les collégiens et qu'ils comprennent l'intérêt de cette action. » Une trentaine de bénévoles, tous issus du quartier de Parilly, sont venus en aide pour l'organisation. Au cours de la précédente année scolaire, le collège Théodor- Monod avait collecté 2 300 € au profit de la lutte contre les cancers.

SAINT-FONS FAIT DIVERS

Éméché et sans-papiers, il interpellé sur un chantier



■ Le mis en cause a été pris en flagrant délit par la police municipale à l'aide de la vidéosurveillance. Photo d'illustration Le Progrès

En voilà un qui n'a pas froid aux yeux. Lundi soir, vers 19 h 15, le commissariat de Vénissieux est alerté par la police municipale de Saint-Fons. À partir des caméras de vidéosurveillance, les policiers municipaux repèrent un individu en train de fracturer une cabane de chantier sur le secteur René-Fernandez. Arrivée sur place, une patrouille de la police nationale tombe sur l'individu, qui tente de prendre la fuite, et l'interpelle. L'homme qu'ils arrêtent, âgé de 53 ans, cumule les infractions. Fortement alcoolisé, le cinquantenaire, de nationalité monténégrine, se trouve en situation irrégulière. Il a été placé en garde à vue par le commissariat de Vénissieux.

K. F.

BRON LITTÉRATURE

Le 16^e prix littéraire des Genêts sera décerné samedi

Ce samedi 19 novembre, à 11 heures à la bibliothèque de quartier Les Genêts, le jury dévoilera qui, parmi les dix romans francophones sélectionnés, obtiendra le Prix des Genêts 2016.

Le comité de sélection, composé de trois personnes dont la bibliothécaire Nathalie Rosier, créatrice et organisatrice du prix, a, de janvier à juin, lu plus de quarante romans afin d'en sélectionner dix. Les critères sont variés et exigeants, mais le principal est de mettre en lumière des auteurs peu ou mal connus du grand public. « C'est avant tout un prix de la découverte », précise Nathalie Rosier. Puis, de juillet à novembre, le jury composé de dix membres (cette année six femmes et quatre hom-

mes), des lecteurs passionnés, lisent les dix titres jusqu'au soir du vote, qui a lieu ce vendredi soir et lors duquel les débats seront riches et animés, chacun défendant ardemment son choix et son jugement. Le lauréat choisi, l'annonce officielle aura lieu samedi matin. Il restera alors à organiser la rencontre entre l'auteur et ses lecteurs, qui devrait avoir lieu au printemps prochain à la médiathèque de Bron.

PRATIQUE Les Genêts, 10, rue Jacques-Daligand, Bron. Tél. 04.72.91.26.42. Courriel : mediatheque-genets@ville-bron.fr ; médiathèque Jacques-Prevost, place Cumbernauld, Bron. Tél. 04.72.36.13.80. Site : www.mediathèquebron.fr